



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

SOM- MAIRE

■ 2

ÉDITO

03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

04

LA DRÔME EN CHIFFRES

05

COMMENT LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES CONTRIBUENT-ELLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

06

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRÉ DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

10

OÙ EN EST-ON DANS LA DRÔME ?

12

PARMI LES NOUVELLES ACTIONS 2022

13

ET TOUJOURS

23

ÉDITO

En 2023, notre département a été une nouvelle fois touché par des canicules précoces ayant battu des records de chaleur. Ces épisodes à répétition qui entraînent d'importantes sécheresses et déficits en eau, témoignent aussi du dérèglement climatique.

Autant d'indicateurs qui mettent en relief la nécessité impérieuse de se mobiliser en faveur du développement durable pour préserver notre environnement et nos ressources en eau, essentielles au bien-être commun.

La Drôme, consciente de ces enjeux, est totalement engagée dans cette voie pour préserver son magnifique territoire.

Nos engagements couvrent divers domaines, comme rendre les bâtiments plus écoénergétiques, gérer l'eau de manière responsable, adopter une approche plus économe en ressources numériques ou encore construire des collèges à haute efficacité énergétique.

Le collège départemental de l'Hermitage en est une belle illustration alliant chauffage géothermique, panneaux solaires, matériaux biosourcés et isolation performante.

Plus largement, le Département déploie son plan photovoltaïque sur 41 de ses bâtiments couvrant au total 15 000 m² de superficie.

Dans une perspective de vie plus saine et de développement durable, 2023 finalise également un nouveau schéma départemental des sports nature afin de promouvoir des pratiques en harmonie avec la nature, mettant en avant la santé et l'équilibre.

Enfin, parce que chaque bouchée que nous savourons est imprégnée de notre histoire et de notre terroir, nous souhaitons promouvoir le bio et le local dans notre alimentation. C'est la pierre angulaire de notre politique départementale.

En 2023, nous intensifions nos efforts pour rendre ces choix accessibles à tous, plaçant ainsi l'agriculture et l'alimentation au cœur de notre démarche. Ainsi nos actions ciblées sur les restaurants scolaires des collèges depuis de nombreuses années, s'étendront pour inclure de nouveaux publics, notamment les jeunes et les personnes âgées.

La lecture de ce rapport vous permettra de connaître les actions entreprises par le Département en 2023 afin de relever pleinement le défi des transitions.



Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Conseil départemental de la Drôme

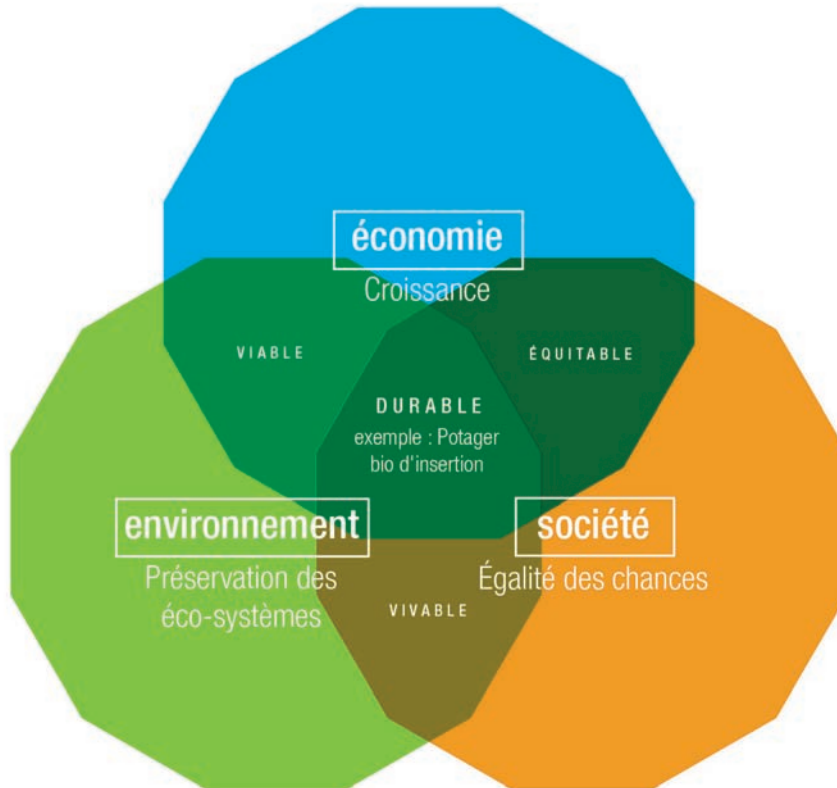


Éric PHELIPPEAU

Vice-Président chargé de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité

Développement durable

Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des éco-systèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères.



Un rapport annuel...

POURQUOI ?

Pour rendre compte de l'action du Département en faveur du développement durable.

QUAND ?

Un rapport est rédigé chaque année et présenté à l'Assemblée départementale, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

La Drôme en chiffres

6 530 km² de superficie	10 000 étudiants en Drôme-Ardèche
363 communes	25 800 collégiens
8,9 % de surfaces artificialisées	22 % des Drômois ont 65 ans ou plus
9 sites classés espaces naturels sensibles départementaux (6 000 ha)	233 500 ménages
22 sites d'espaces naturels sensibles appartenant aux collectivités locales (2 000 ha)	280 000 logements, dont 10,5 % de logements sociaux
52,3 % du département est boisé	218 400 emplois (salariés et non salariés)
31,6 % de la SAU (surface agricole utile) des exploitations est bio	46 900 demandeurs d'emploi en septembre 2023
4 200 km de routes départementales	21 800 € de revenu médian
517 700 habitants	42 % des ménages fiscaux imposés
5 332 naissances en 2022	103 700 licences sportives en 2021
147 000 jeunes de moins de 25 ans (28 % de la population)	10 500 allocataires du RSA (31/12/2022)

Budget Primitif 2023 du Conseil départemental : **819 millions d'euros**

Comment les politiques départementales contribuent-elles au développement durable du territoire ?



Gestion de l'eau

- eau de qualité et milieux aquatiques préservés
- gestion équilibrée et concertée de la ressource



Routes

- réduction de l'impact environnemental de la route lors de la conception, de l'entretien et de son exploitation



Bâtiments et sites départementaux

- diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



La Drôme Laboratoire

- une mission de service public dans les domaines de santé publique (eau, environnement) et de santé animale
- une plate-forme analytique performante de proximité, garante d'une capacité de réaction en cas d'urgence ou de crise



Ressources humaines

- actions en faveur de la santé du personnel, de la prévention et du bien-être au travail



Jeunesse

- soutien à l'insertion des jeunes en précarité
- accès à des pratiques sportives et culturelles



Protection maternelle et infantile

- prévention et accompagnement médico-social des familles
- soutien à la parentalité, pour éviter les difficultés parents-enfants



Habitat logement

- lutte contre l'habitat indigne et le « mal logement »
- réduction de la précarité énergétique par des actions de prévention et d'accompagnement
 - soutien aux OPH pour la construction et la rénovation du parc de logements sociaux



Personnes âgées et handicapées

- soutien aux aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées
- aide à l'investissement pour les structures accueillant les personnes âgées, avec une bonification pour les projets de domotisation, construction innovante, mutualisation de locaux, ouverture sur l'extérieur
 - soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour améliorer la qualité de service et réduire le reste à charge des personnes âgées et handicapées



Santé

- la prévention comme outil d'amélioration et de maintien du bon état de santé des populations
- l'implication volontaire dans l'accessibilité aux soins de premier recours par le développement de solutions numériques



Éducation et enseignement supérieur

- accès à l'éducation pour tous : écoliers, collégiens, étudiants
- actions éducatives autour des thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement
- participation des usagers adultes (équipe de direction, enseignants, agents départementaux et parents) et des collégiens aux aménagements des espaces
- produits de qualité (bio, circuits courts et de saison) dans les restaurants des collèges



Protection de l'enfance

- mesures d'accompagnement à domicile pour soutenir le rôle éducatif des parents
 - permettre au jeune relevant de l'aide sociale à l'enfance de grandir dans un cadre de vie familial
- poursuivre l'accompagnement des jeunes de l'ASE entre 18 ans et 21 ans, pour finaliser leur projet d'insertion, de logement et de poursuite d'étude (contrats jeunes majeurs)



Environnement

- maîtrise de l'énergie et promotion du renouvelable
- préservation de la biodiversité du territoire, accès aux espaces naturels



Action sociale et insertion

- insertion durable des bénéficiaires du revenu de solidarité active dès la première année d'entrée dans le dispositif
 - clauses d'insertion dans les marchés publics et accompagnement au développement des marchés réservés pour l'ensemble des acheteurs publics drômois
 - "Premier accueil social inconditionnel de proximité" (PASIP), "Dites le nous une fois", "RDV solidarités"
 - Expériences et financement de solutions de covoiturage solidaire
- Projet de mutualisation des CMS de Romans "Monnaie" et "Pavigne" dans un nouveau bâtiment à meilleure performance énergétique et Maison des Solidarités et de l'Autonomie (MDSA) de Valence



Aides aux collectivités et aux territoires

- principe de solidarité territoriale avec les petites communes drômoises et les communes plus rurales



Numérique

- accès au numérique sur l'ensemble du territoire et développement des usages



Culture, lecture, publique, châteaux

- emploi culturel et son impact sur le développement local, le tourisme, la cohésion sociale
- accès à la culture pour tous



Tourisme et montagne

- des stations drômoises limitant leur impact sur l'environnement
- accès facilité aux stations en période hivernale



Agriculture

- productions d'excellence et locales soutenues dans la Drôme



Économie

- innovation et performance des filières drômoises soutenues et accompagnées



Mobilités

- soutien au covoiturage comme alternative à l'autosolisme
- développement du vélo comme mode de déplacement
- intégration scolaire des élèves handicapés via des transports adaptés



Bois

- pour une filière bois locale durable (un matériau de construction, une source d'énergie renouvelable) soutenant l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux



Administration générale et finance

- développement durable dans les marchés publics
- gestion durable des finances du Département pour répondre à ses missions de service public
- dématérialisation des procédures



Sport

- accès maîtrisé aux espaces naturels, attrait touristique des territoires drômois via des pratiques de sports de nature

Le développement durable intégré dans les politiques départementales

Les projets majeurs menés par le Département sont identifiés et font l'objet d'un suivi périodique interne.

Cette rubrique en propose une présentation succincte et donne un aperçu de la contribution de chaque projet aux cinq finalités du développement durable inscrites dans la stratégie nationale française, et transversales aux trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie.



DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs (productions locales, emploi local, économie solidaire, déchets, ressources naturelles, innovation, ...).



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles (logement et foncier, emploi, accès aux soins, aux droits, à la justice, cadre de vie, risques naturels et technologiques, accès au territoire, aux services urbains, rénovation urbaine, revitalisation rurale, développement du "aller vers", ...).



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR LA RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (santé, eau, nourriture, éducation et logement) dans un environnement sain.

Favoriser la transmission des savoirs, la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements (espaces naturels, forêts, agriculture durable, urbanisation, pollution des milieux, déchets, milieux aquatiques, eau, ...).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'économie, les services essentiels (consommations d'énergies renouvelable, urbanisme, comportements, transports, bâtiments, eau, santé, tourisme, production, agriculture, ...).

COMMENT LIRE LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Un pictogramme est associé à chacune des cinq finalités. Lorsque ce pictogramme apparaît auprès d'un projet stratégique, il certifie la contribution de celui-ci à cette finalité.

La présence de plusieurs pictogrammes témoigne de la transversalité du projet et de sa contribution, au développement durable.



Où en est-on dans la Drôme ?

La démarche développement durable du Département de la Drôme, initiée en 2005, s'inscrit progressivement dans chacune de ses politiques, autour de 6 objectifs :

- construire une économie responsable et solidaire
- faire évoluer nos comportements
- renforcer les solidarités
- améliorer notre qualité de vie
- préserver la santé
- protéger et valoriser notre environnement.

Des résultats importants et positifs ont été mesurés en ce sens depuis 2005.

Les politiques publiques mises en œuvre par le Département contribuent aux enjeux du développement durable.

Les services sont aujourd'hui largement sensibilisés et l'intégration des finalités liées au développement durable dans les projets et politiques se fait de manière autonome.



PARMI LES NOUVELLES
ACTIONS 2023



Réalisation du premier Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la collectivité

ENJEUX :

- Mesurer les émissions de gaz à effet de serre du Département dans le cadre de l'exercice de ses compétences.
- Inscire la collectivité dans une trajectoire de réduction de ses émissions, en réponse aux enjeux du changement climatique.

EN 2023 :

- Finalisation du diagnostic démarré en 2022 et établissement du bilan définitif, basé sur les émissions de l'année 2019.
- Construction, avec l'ensemble des services et directions concernés, d'un plan de transition à 3 ans visant une réduction des émissions de 10 %. Ce plan de transition embrasse de nombreux domaines : déplacements, consommation énergétique, achats, alimentation, numérique, sensibilisation des élus et des agents...

PERSPECTIVES :

- Réalisation d'un nouveau BEGES dans 3 ans, au terme du premier plan de transition.



Suivi environnemental du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)

ENJEUX :

- Disposer d'un PDESI à jour en termes de connaissance des espèces présentes sur les espaces, sites et itinéraires inscrits.
- Ajuster le suivi et la gestion des lieux de pratique sportive et de loisirs grâce à des diagnostics réalisés selon une fréquence adaptée aux enjeux environnementaux des sites. Le PDESI se positionne chaque année sur les lieux de pratique à suivre durant l'année N+1.

EN 2023 :

- Mise en place du processus de suivi avec les partenaires.

PERSPECTIVES :

- Suivi environnemental, dans la durée, des espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI, dans l'objectif d'une minimisation de l'impact des pratiques sur les milieux naturels.





Réduction de l'empreinte carbone pour l'entretien des revêtements routiers

La stratégie adoptée par le Département de la Drôme consiste à utiliser, lorsque les conditions techniques le permettent, des formules d'enrobé moins consommatrices d'énergie, et par conséquent moins émettrices de Gaz à effet de serre (GES). Ce sont des formules d'enrobés, dites "tièdes" ou "à froid", nécessitant des températures de fabrication et de mise en œuvre inférieures à celle des enrobés à chaud.

EN 2023 :

Les premières expériences permettent d'afficher une économie de 2,5 % de rejet de GES par rapport à 2022 en substituant des sections en enrobé à chaud (fabrication 160°C), par des enrobés « tièdes » (130°C).

PERSPECTIVES :

Le scénario étudié pour le programme d'entretien 2024 permet d'envisager 14 % d'économie de rejet de GES avec des commandes d'enrobés dits « à froid », à température ambiante, sur les routes départementales adaptées à cette technique.



Programme d'entretien des couches de roulement : outil d'aide à la décision

Un outil d'aide à la décision pour la programmation des revêtements de chaussée a été élaboré par le Département. Celui-ci permet de prendre en compte les critères techniques, économiques et de développement durable (bruit, itinéraires vélo, GES...) pour le choix de la couche de roulement.

EN 2023 :

112 chantiers de revêtements ont été réalisés pour une surface d'environ 1,5 million de m². Dans ce programme, 21 opérations intègrent les problématiques de bruit et les déplacements doux pour le choix du revêtement :

- 15 chantiers pour la pratique des modes doux
- 3 chantiers pour la réduction du bruit
- 3 chantiers cumulant les deux problématiques.

Cet effort du Département est évalué à un montant de 481 000 € sur une enveloppe de 15 844 000 €, soit 3 % du budget total dédié au renouvellement des couches de roulement.



Rénovation des tunnels de Boulc et de Rousset

Dans le cadre des travaux de mise aux normes des tunnels de Boulc et de Rousset, une attention particulière a été portée à l'éclairage et aux vélos.

L'éclairage mis en place ou remplacé est constitué de lampes LED. Le rendement est ainsi amélioré de plus de 50 %. Les lampes LED permettent également de faire varier le niveau d'éclairage en fonction de différents paramètres : présence de cycles, régime jour ou nuit, passage de véhicules dans le tunnel, etc.

Une attention particulière a été portée au choix de la température de couleur afin de limiter tout impact sur la faune en étroite collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors.

De plus, afin de sécuriser la pratique cyclable dans ces tunnels, des boucles de détection des cycles ont été installées. Lorsqu'un cycle est détecté, un panneau lumineux avertit les véhicules de la présence de vélo sous le tunnel et l'éclairage est renforcé.

Cette initiative a permis au Département d'obtenir une subvention de l'État au titre du Fonds Vert à hauteur de 657 180 €.





Plan de valorisation des arbres d'alignement du Domaine Public Routier

EN 2023 :

Une opération spécifique intitulée Plan de valorisation des arbres d'alignement du Domaine Public Routier a été lancée. Elle fait suite au diagnostic des arbres d'alignement des routes départementales établi en 2022 et 2023. Cette étude laisse apparaître quelques sujets dépérissant et qui représentent un danger potentiel pour les usagers de la route.

À titre compensatoire et en prévision de ces abattages, le Département a adopté le principe de replanter chaque arbre abattu et, dans la mesure du possible, un second. Le recensement des espaces disponibles pour reconstituer les plantations est en cours.

Les opérations de plantations seront lancées en 2024.



Préservation de la faune et de la flore dans les projets d'aménagement et d'entretien routiers

Sous l'influence de l'Union Européenne et des politiques nationales, la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements est devenue une nécessité. Que ce soit dans les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou dans des secteurs où des enjeux environnementaux sont soupçonnés, des écologues sont mandatés par le Département pour réaliser des diagnostics écologiques, en principe sur une année (inventaires sur les 4 saisons). L'objectif : adapter au mieux les travaux aux particularités floristiques et faunistiques locales, sous forme de proposition de mesures de suppression, de réduction et de compensation.

Une première mesure concerne l'adaptation des calendriers en choisissant les périodes les plus propices vis-à-vis de l'ensemble de la faune recensée. Cette mesure est complétée par d'autres mesures générales et particulières, en fonction des groupes d'espèces ainsi que par un suivi par les écologues expérimentés avant et pendant les travaux. Suivant les cas, ce suivi peut se poursuivre après les travaux sur des périodes pouvant aller jusqu'à 30 ans.



Adaptation des ouvrages de protection contre les éboulements rocheux

Les ouvrages de protection contre les éboulements rocheux ont été adaptés à des contraintes environnementales sur les secteurs de la RD 518 à Chamaloc et Die, RD 580 à Véronne et RD 578 à Omlèze.

Sur ces trois secteurs une attention particulière a été portée pour limiter le débroussaillage et éviter certaines espèces au niveau des accès du chantier, avec par exemple la présence de pelouses sableuses à corynepore, en tête de falaise à Omlèze (RD 578).

Par ailleurs, des genévriers remarquables en falaise ont été délimités par l'écologue et évités (RD 518) ou ont fait l'objet d'orifices spécifiques (RD 578), comme cela a été le cas à Omlèze lors de la première phase de travaux à l'automne 2022. De la même manière, les gîtes à chiroptères en falaise feront l'objet d'ouvertures spécifiques dans les filets.



Une colonie de chauves-souris à proximité du giratoire Ouest de Suze-la-Rousse (RD 94)

Une colonie de chauves-souris (chiroptères) est connue à proximité du site du giratoire Ouest de la déviation de Suze-la-Rousse.

Trois arbres qui devaient être abattus ont été identifiés comme gîtes potentiels de cette espèce protégée.

Aussi, ces arbres ont été démontés progressivement en supprimant d'abord les charpentières dépourvues de cavités ou de fissures, pouvant abriter les chauve-souris. Puis le tronc a été coupé selon des consignes données par un écologue.





Un chantier de calibrage adapté entre Nyons et Venterol (RD 538)

Les travaux de recalibrage de la RD538, entre Venterol et Nyons, ont fait l'objet d'une attention particulière pour préserver un alignement de tilleuls. Pour garder de bonnes conditions de sécurité sans dénaturer le site, l'axe de la chaussée a été décalé de 3 mètres côté talus : les arbres sont ainsi positionnés à plus de 4 mètres du bord de chaussée. Avant l'abattage des sujets morts, un écologue a été missionné pour réaliser un diagnostic quant à la présence potentielle de chiroptères. En compensation de ces 3 arbres supprimés, 25 tilleuls des baronnies ont été plantés, principalement en approche de l'entrée d'agglomération de Venterol.

Par ailleurs, des barrières à batraciens ont été placées en périphérie du chantier afin d'isoler les amphibiens et autres petits reptiles du chantier.

Enfin, le planning de chantier a été adapté à la période de nidification du guêpier d'Afrique potentiellement présent sur le site.



Calibrage de la chaussée à Étoile sur Rhône (RD 111A)

Dans le cadre des travaux de calibrage de la chaussée liés au doublement du pont sur le Rhône, les études environnementales ont mis en avant la présence de loutres dans le contre-canal de la CNR et de batraciens (crapauds) dans les zones humides de part et d'autre de la chaussée.

Le dossier, validé par la DREAL, a conduit à réaliser divers ouvrages dans le but de redonner de la transparence à la voirie vis-à-vis de la faune identifiée. Ainsi, lors du prolongement de l'ouvrage qui enjambe le contre-canal du Rhône, un ouvrage spécifique a été réalisé permettant aux loutres un franchissement sécurisé et hors d'eau. Pour le franchissement de la route par les crapauds, une bordure "guide" les conduit à des traversées souterraines sécurisées, pour recréer du lien entre les deux zones humides.



Création d'un poste d'ingénieur chargé d'études routières et environnement

Un poste d'ingénieur chargé d'études routières et environnement a été créé au sein du Pôle études préalables. Ce chargé de mission aura notamment pour objectif de mettre en œuvre des mesures compensatoires environnementales de type faune/flore et hydraulique, pérennes, et d'en assurer un suivi rigoureux par une gestion centralisée.

PERSPECTIVES POUR 2024 :

- Développer une « démarche qualité » associée aux projets avec notamment la mise en place de formations (2025) de mise à niveau environnementale.
- Développer des projets innovants en matière d'interactions environnement/routes avec, en préalable, un recensement des points de conflits de la trame verte.



« Tous à vélo au collège »

C'est une démarche transversale et participative qui s'adresse aux collèges publics et privés drômois, sur la base du volontariat et d'un engagement des établissements. L'objectif : mettre davantage de vélo dans la vie des collégiens (temps scolaire et hors temps scolaire).

Le Département propose et organise son action autour de quatre axes (apprentissage, sensibilisation, aménagement et équipement) et s'appuie sur les acteurs locaux impliqués (territoires, associations d'usagers, clubs sportifs...) ainsi que sur ses propres ressources (Direction éducation jeunesse et sport, Direction des déplacements et Direction des bâtiments).

Cette démarche fait écho au dispositif d'État « Savoir Rouler à Vélo » et est liée aux trois stratégies départementales que sont le Schéma directeur cyclable, le Plan de transition BEGES (action 2.5) et la Politique éducative dans les collèges.

22 collèges

ADHÉRENT À LA DÉMARCHE

EN 2023 (43 %).



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

ACTIONS 2023 :

- Enquêtes, sessions de comptages et diagnostics.
- Actions éducatives auprès des classes de 6^e.
- Challenge inter-établissements.
- Acquisition de flottes de vélo.
- Aménagements d'espaces de stockage et stationnements.





Nouveau dispositif d'aides aux territoires

En 2023, le Département poursuit sa réflexion sur la réforme du dispositif d'aides aux collectivités. Les thèmes du développement durable, de la rénovation énergétique et de la sobriété foncière ont été inscrits dans le cadre du nouveau règlement.

Le Département souhaite ainsi inciter les collectivités locales à solliciter des subventions sur des projets plus qualitatifs et répondant aux orientations du Département.

Le Département a également réintégré la création d'aire de covoiturage dans la liste des projets éligibles.



Quatre nouvelles stratégies pour l'économie, l'emploi et l'insertion

La Direction économie, emploi, insertion a rédigé quatre stratégies, toutes votées en Assemblée départementale à l'unanimité, les 12 décembre 2022 et 27 mars 2023 :

- Un Département mobilisé pour l'emploi
➤ ladrome.fr/lemploidabord
- Un Département plus que jamais au côté de ses agriculteurs
➤ ladrome.fr/agricoleparnature
- Un Département fer de lance d'une alimentation locale et de qualité pour tous les Drômois
➤ ladrome.fr/mangerdromois
- Une filière bois résiliente et performante
➤ ladrome.fr/resilienteetperformante

Ces quatre stratégies s'inscrivent pleinement dans les objectifs de développement durable du Département : elles sont les feuilles de route des équipes jusqu'en 2028.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

02.

ET TOUJOURS



Plan de performance énergétique des bâtiments

Le nouveau décret tertiaire impose -40 % de consommation énergétique pour 2030, -50 % pour 2040 et -60 % pour 2050 pour tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m².

Le Département, engagé sur cette trajectoire depuis 2010, va accélérer la mise aux normes de ses locaux grâce à un nouveau plan de performance énergétique de 7 M€, voté en 2020.

En 2023, ce programme a permis d'améliorer les performances des installations sur les sites suivants :

- Gestion technique centralisée (GTC) : elle permet d'optimiser les consommations en contrôlant la température des pièces et en agissant sur la production de chaleur. Remise à jour en cours de la GTC au collège Monod et étude de celle du collège de Gérard Gaud.
- Plan LED (pour changer l'intégralité des éclairages d'un collège) : en cours sur plusieurs collèges dont le collège Revesz-Long à Crest. En 2024, trois autres collèges, dont Dieulefit, seront mis en œuvre.

- Remplacement des 570 points d'éclairage au néon des magasins de conservation d'archives du site de Valence par des blocs LED.
- Après les études, premiers travaux pour l'amélioration de la qualité d'air au collège de Bourg de Péage (été 2023), en attendant une prochaine restructuration.

Dans le cadre du plan de relance, le Département a répondu à plusieurs appels à projets pour engager des opérations d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine :

- Amélioration de la performance énergétique des locaux de la Préfecture et de l'Hôtel du Département (HDD). Les travaux ont débuté en septembre 2022 et vont se terminer au HDD en novembre 2023. Objectif : -55 % de consommation d'énergie et la mise en place de 50 kWc de panneaux photovoltaïques.
- Rénovation de l'internat de la Chapelle en Vercors (isolation thermique et fonctionnalités) : les travaux ont démarré en 2022 et se termineront en décembre 2023.

Après le collège de Beaumont, devenu une référence en termes de construction bois et d'énergie (chaufferie bois granulés et photovoltaïque), le Département construit trois nouveaux collèges, répondant aussi à des normes environnementales élevées :

- Le collège Joséphine Baker à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, livré à la rentrée 2022.
- Le nouveau collège de l'Hermitage à (ouverture rentrée 2023) dispose pour son chauffage d'une géothermie sur pieux, de panneaux solaires et d'une isolation renforcée.
- Situé à proximité immédiate du château, le futur collège de Suze-la-Rousse bénéficiera d'une intégration paysagère exceptionnelle, mais aussi d'une chaufferie au bois.

ENJEUX :

- Atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans les bâtiments
- Atteindre les objectifs de réduction de consommation de 2030, 2040 et 2050 pour les bâtiments de plus de 1 000 m².



EN 2023 :

- Le Département a engagé un plan de déploiement d'installations photovoltaïques sur 36 bâtiments soit 21 000 m². Ce programme de 6 M€ d'investissement produira l'équivalent de la consommation de 27 collèges. La phase 1 des travaux a démarré en mai 2023 et la phase 2 se déroulera en 2024.
- Pour lutter contre le réchauffement climatique, le Département intègre de nouveaux matériaux dans les aménagements des cours des collèges pour déperméabiliser les sols et revégétaliser ces espaces. Cela permet de baisser les températures au sol d'au moins 4° et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur. À la suite d'ateliers de concertation associant les collégiens et les équipes enseignantes, les projets de réaménagement des cours sont engagés. Le programme prévoit deux établissements chaque année.

En 2023, les travaux sont en cours dans les collèges de Saint-Vallier et Bourg-lès-Valence. En 2024, les collèges de Loriol, Europa et de Cléon-d'Andran bénéficieront de travaux similaires.



NOUVEAU COLLÈGE DÉPARTEMENTAL
DE L'HERMITAGE - MERCUROL-VEAUNES

Démarche de préservation du foncier et des enjeux environnementaux

Dans le prolongement de la réflexion « Éviter Réduire Compenser », il s'agit de structurer et mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans cette démarche.

EN 2023 :

- Mobilisation de l'ensemble des directions concernées pour tendre vers l'exemplarité du Département dans l'élaboration de ses projets en tant que maître d'ouvrage (élaboration d'une doctrine et d'une grille d'analyse des projets).
- Création d'un poste en charge de la coordination foncière départementale.

ENJEUX :

- Prendre en compte l'ensemble des enjeux de transition (foncier, eau, biodiversité, agriculture...) dans l'élaboration et la réalisation des projets départementaux pour limiter nos impacts, voire anticiper les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans les aménagements et faciliter leur mise en place.
- Favoriser les économies de foncier dans la perspective du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN).

PERSPECTIVES :

- Développer une démarche transversale et développer les bonnes pratiques pour une gestion économe du foncier naturel et agricole ainsi qu'une préservation des enjeux environnementaux.
- Rechercher l'exemplarité dans les pratiques départementales.
- Sensibiliser et mobiliser les territoires à cette dynamique.



Vers un nouveau schéma directeur départemental des Sports Nature

Observer et améliorer la connaissance des sports nature.

Mettre en œuvre la stratégie départementale en matière de développement maîtrisé de ces sports pour les 10 ans à venir, avec un plan d'actions à 5 ans.

EN 2023 :

- Validation des objectifs.
- Élaboration du plan d'actions.

ENJEUX :

- Pérenniser les lieux de pratique dans un cadre durable.
- Garantir la préservation du milieu naturel dans le cadre du développement des sports de nature.
- Intégrer les enjeux sociétaux (lutte contre la sédentarité, cohésion sociale, ancrage territorial) dans la politique départementale.
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les Drômois comme pour les visiteurs.

PERSPECTIVES :

- Validation du schéma fin 2023 puis diffusion début 2024 auprès de l'ensemble des partenaires pour initier la mise en œuvre du plan d'actions associé.





Élaboration d'un nouveau schéma départemental biodiversité, paysages et Espaces Naturels Sensibles

Définir le cadre de la politique ENS pour les 10 prochaines années.

EN 2023 :

- Poursuite du travail d'élaboration du futur schéma : concertation avec l'organisation d'ateliers, validation des enjeux et objectifs, rédaction des fiches actions.

ENJEUX :

- Renforcer la prise en compte des ENS, de la biodiversité et des paysages dans l'ensemble des politiques départementales.
- Partager les enjeux et objectifs du schéma avec les territoires et favoriser les synergies entre acteurs.

PERSPECTIVES :

- Adoption début 2024 d'un cadre d'intervention revisité pour la mise en œuvre de la politique départementale en matière d'ENS, de biodiversité et de paysages.



Réalisation de plans de gestion pour les sites ENS départementaux

EN 2023 :

- Poursuite de l'élaboration de plans de gestion pour cinq ENS départementaux (parc départemental de Lorient, plateau d'Ambel, alpage de Font d'Urle, montagne du Sapey, forêt départementale de Saoû).
- Concertation avec l'ensemble des partenaires au travers d'ateliers et de comités de pilotage.

ENJEUX :

- Disposer d'un document cadre pour la préservation, la gestion et l'ouverture des sites départementaux en intégrant les enjeux liés au dérèglement climatique.
- Partager les enjeux et objectifs de ces plans avec les partenaires et usagers des sites et favoriser les synergies entre acteurs.

PERSPECTIVES :

- Validation puis mise en œuvre des plans de gestion de Lorient, Sapey, Ambel et Font d'Urle à compter du début 2024 (fin 2024/début 2025 pour la forêt de Saoû).



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Maison de site de l'Auberge des Dauphins en forêt de Saoû

Offrir au public un espace d'accueil, d'information, de convivialité et de découverte de la forêt par des expositions, des manifestations et des animations.

EN 2023 :

- Ouverture de la maison de site sur une saison complète d'avril à octobre 2023

24 365

VISITEURS À L'AUBERGE
POUR LA SAISON 2022

- Accompagnement du concessionnaire pour l'exploitation de la partie buvette/ restauration du salon doré.
- Mise en œuvre d'une programmation destinée à sensibiliser les publics aux questions environnementales.

ENJEU :

- Mieux accueillir le public en forêt de Saoû, le sensibiliser aux enjeux du site et à la protection de sa faune et de sa flore, et plus largement de la biodiversité drômoise.
- Faire de l'Auberge des Dauphins un lieu vitrine des Espaces Naturels Sensibles et de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

PERSPECTIVES :

- Ouverture complète de la maison de site avec accessibilité à la terrasse pour tous les publics.
- Diffusion de l'exposition temporaire 2022 "Traversées photographiques" et "La montagne en tête" en 2023.
- Poursuite du développement d'une offre pédagogique pour les groupes scolaires.





Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence

Mise en œuvre d'une gestion concertée et partagée de la ressource en eaux souterraines.

EN 2023 :

- Définition des volumes maximum prélevables sur les secteurs Galaure et Drôme des Collines, à l'issue de la modélisation du fonctionnement de la nappe.
- Animation de la concertation sur le partage des volumes entre les différents usages.
- Animation des Plans de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) pour les bassins-versants Véore -Barberolle, Galaure et Drôme des Collines.
- Poursuite de l'inventaire des forages domestiques.
- Lancement d'une étude pour identifier les solutions de substitution pour les prélèvements agricoles.
- Création d'une boîte à outil eau-urbanisme pour faciliter la prise en compte des objectifs du SAGE dans les documents d'urbanisme.
- Définition du plan de communication.
- Distribution gratuite de kits hydro-économiques (mousseurs, régulateurs de débit, économiseurs de chasses d'eau) auprès des particuliers sur le territoire Galaure Drôme des Collines, particulièrement concerné par les tensions sur la ressource en eau.

ENJEU :

- Fournir un cadre pour la préservation de la ressource en eau, orienté vers un développement durable du territoire prenant en compte l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie, milieux naturels...).

PERSPECTIVES :

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues par le SAGE pour une gestion durable de la ressource en eau.





Ingénierie et financements pour une gestion durable de la ressource en eau

Une ingénierie et des financements mis à disposition des collectivités.

Un règlement d'aides aux collectivités en matière d'eau potable et d'assainissement orienté vers des priorités pour mieux préserver la ressource en eau, la qualité de l'eau distribuée, et les milieux aquatiques. Une ingénierie départementale encore plus adaptée aux enjeux du territoire et aux besoins des collectivités.

EN 2023 :

- Structuration d'un pôle technique eau bi départemental Drôme-Ardèche.
- Création d'un service d'assistance technique pour l'eau potable et d'une cellule d'animation territoriale de la politique départementale de l'eau.
- Refonte du règlement d'aides départementales pour l'eau et l'assainissement.

ENJEUX :

- Assurer une alimentation en eau potable pérenne de la population en préservant l'équilibre quantitatif de la ressource en eau.
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées pour contribuer à la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau.
- Renforcer la connaissance et le suivi de l'état des eaux.

PERSPECTIVES :

- Déploiement effectif de l'offre d'ingénierie et d'assistance technique à compter de 2024 sur le territoire Drôme-Ardèche.





Sublimes routes du Vercors

Inciter les visiteurs à prendre le temps de la découverte des paysages du Vercors

ENJEUX :

Les « Sublimes routes du Vercors » constituent des projets de diversification et de développement touristique basés sur la découverte et la mise en valeur des routes et des paysages qu'elles font découvrir.

Le programme comporte des aménagements de site (organisation des stationnements, sentiers piétonniers, œuvres artistiques, mobilier et signalétique spécifiques), l'organisation d'événements culturels et un programme de communication, avec notamment des outils numériques de découverte.

EN 2023 :

- Les aménagements du Col de la Bataille et des belvédères du Plateau d'Ambel seront finalisés à l'automne et pourront ainsi accueillir les premiers visiteurs.
- Sur le site du Col de Rousset, les études visant à réouvrir l'ancien tunnel, à y concevoir un éclairage particulier et à aménager le belvédère côté Diois ainsi qu'un sentier donnant accès à une œuvre artistique, sont en cours de finalisation. Le réaménagement du belvédère consistera principalement en la revégétalisation sur toute la longueur entre les 2 tunnels et la création de deux espaces de contemplation du paysage. Une étude environnementale est en cours. Les premiers travaux à l'automne 2023 concernent la pose des protections contre les éboulements rocheux et l'installation de l'œuvre artistique au Col naturel (land art / plantations).
- L'ensemble des travaux sera suivi par un écologue/chiroptérologue pour assurer le respect des consignes environnementales et la préservation des espèces protégées présentes sur site (flore et faune).
- Le projet de réaménagement du site du Claps à Luc-en-Diois a été initié avec le rendu d'un diagnostic environnemental et la finalisation de la phase Avant-Projet en septembre 2023.
- La consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création d'une passerelle alpine au-dessus du Buech dans le Vallon de la Jarjatte est en préparation pour publication en novembre 2023.
- Une consultation est également en cours pour une étude technique sur le Pont du Tram dont le projet repose sur sa réouverture à la circulation uniquement cycles et piétons à l'horizon 2026/2027.





BELVÈDÈRE DU COL DE LA BATAILLE

ZOOM SUR...

La prise en compte des milieux fragiles

Créer un cheminement alternatif

Les cheminements « hors sentier », actuellement existants, seront fermés avec des dispositifs adaptés (pose de blocs rocheux afin de limiter les risques d'impacts liés au piétinement).

Préserver le genêt du Dauphiné

Les travaux sur le site de l'anneau de pierre, au Col de la Bataille, font l'objet d'une attention particulière pour limiter le débroussaillage et éviter certaines espèces au niveau des accès du chantier, avec par exemple la présence de genêts du Dauphiné à proximité du site.

Rétablissement des continuités écologiques

Suivant le classement des cours d'eau établi par l'État, des continuités écologiques sont à rétablir en rendant franchissables les seuils ou les barrages par les poissons.

EN 2023 :

- Réalisation d'une passe à poissons au niveau du pont sur la Drôme à Luc en Diois (RD 93) : c'est la cinquième et dernière réalisée sur la rivière Drôme dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Cette continuité piscicole tend à rendre franchissables l'ensemble des obstacles liés aux radiers des ouvrages afin de favoriser la remontée de l'apron et des anguilles. La chute importante en aval de l'ouvrage a été compensée par la réalisation de 13 bassins successifs permettant ainsi d'offrir une possibilité de franchissement du seuil existant avec des hauteurs et des vitesses d'eau adaptées au monde piscicole.

PERSPECTIVES :

- Les études de la continuité écologique du pont du Buisson sur l'Aigues (RD20) sont assurées par le Département du Vaucluse, en charge de la gestion de cet ouvrage. La phase projet devrait être achevée en 2024 avec une perspective travaux en 2025.



Politique Cyclable

Le Département de la Drôme a fait du vélo un axe majeur de sa politique de mobilités douces. La collectivité s'est dotée d'une politique cyclable qui comprend un plan pluriannuel d'investissement de 42 M€ pour l'aménagement d'itinéraires sécurisés sur les routes départementales. L'objectif : encourager la pratique du vélo au quotidien et développer le cyclotourisme (aménagement des Véloroutes Voies Vertes, bornage des cols, création de circuits...).

L'année 2023 est principalement une année d'études pour les itinéraires décidés dans les schémas directeurs cyclables pilotés par les EPCI. Quelques premières actions et études opérationnelles ont eu lieu pour une mise en œuvre cette année.

EN 2023 :

- Réalisation de deux pistes cyclables sur le pont Frédéric Mistral entre Valence et Guilherand-Granges.
- Réalisation d'un itinéraire sécurisé modes doux sur le pont de Saint Vallier / Sarras - Amélioration de la ViaRhôna.
- La Belle Via : nouvelle dénomination des véloroutes 62 et 63 entre Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie.
- Accompagnement des réalisations de Véloroutes et Voies Vertes par du conseil technique et méthodologique et l'attribution de subventions.
- Incitation des EPCI à l'élaboration de schémas directeurs cyclables territoriaux, et accompagnement des démarches initiées.
- Réalisation d'études pour la mise œuvre de pistes et bandes cyclables à destination du vélo du quotidien en concertation avec les EPCI concernés.



ZOOMS SUR...

Le pont Mistral

Réalisation engagée de deux pistes cyclables sécurisées sur le pont Frédéric Mistral entre Valence (26) et Guilherand-Granges (07).

Sur le pont, le Département réalise l'aménagement de deux pistes cyclables d'une largeur de 1,95 m roulable (contre une bande cyclable de 1,45 m actuellement), totalement séparées de la chaussée par une bordure en béton de 15 cm de haut. La mise en place de ces pistes cyclables nécessite la suppression d'une voie de circulation. Il est également prévu d'aménager les raccordements aux extrémités du pont, côté Valence et côté Guilherand-Granges.

42 M€

CONSACRÉS AU VÉLO
POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

62

BONS PLANS "DRÔME À VÉLO"

150 km

DE VOIES VERTES

60

COLS ROUTIERS ÉQUIPÉS DE BORNES
POUR LES CYCLOTOURISTES

4

CIRCUITS LABELLISÉS
"VÉLO ET FROMAGE"

235

PARCOURS VTT TOUS NIVEAUX
SUR 4 000 KM

La ViaRhôna sur le pont de Saint-Vallier-Sarras

En 2023, l'aménagement de la partie supérieure de l'ouvrage a permis de créer un espace plus rationnel et sécurisé pour les déplacements doux. La chaussée présente désormais une largeur de 6,30 m. Elle est séparée de la piste mixte par une bordure haute surmontée d'une barrière métallique.

Le garde-corps amont côté Rhône est rehaussé pour atteindre une hauteur normalisée de 1,20 m.

Après avoir subi un avivage, l'ensemble des supports des lampadaires et les garde-corps sont protégés par de nouvelles couches de peinture.

Suite à une remise en état de la maçonnerie et des joints de dilatation, les 2 trottoirs ont été revêtus par une résine gravillonnée.





Points noirs du bruit (PNB)

Le Département s'est engagé dans une politique plus ambitieuse vis-à-vis des nuisances sonores. Il est notamment plus attentif à une meilleure prise en compte des zones d'habitats proches des routes en privilégiant, sur ces secteurs, des revêtements moins bruyants dans le programme annuel de revêtements et grosses réparations des chaussées sur routes départementales.

EN 2023 :

- 6 chantiers ont bénéficié de revêtement de chaussée moins bruyant pour les riverains.



Véhicules et engins

EN 2023 :

Le Département poursuit son effort d'électrification du parc automobile du Département. Il dispose actuellement de 23 véhicules électriques et 9 nouveaux seront livrés d'ici fin 2023, en remplacement de véhicules thermiques.

PERSPECTIVES :

Cet effort sera poursuivi en 2024 par l'acquisition de 6 véhicules légers électriques supplémentaires.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Stratégie santé du Département

Redynamisation de l'offre de soins en Drôme par une stratégie globale pour favoriser l'accessibilité aux soins de premiers recours sur l'ensemble de la Drôme.

EN 2023 :

Poursuite de la délocalisation de la formation de maîtrise de stage (MSU) dans le cadre du partenariat avec la Faculté de médecine de Lyon.

Bilan : À ce jour 25 % des généralistes drômois sont formés (moyenne nationale 10 %) soit plus d'une centaine de médecins.

Soutien aux internes en médecine générale :

- Accueil semestriel à l'Hôtel du Département des internes en stage dans la Drôme.

Bilan : 2 sessions en 2023, une soixantaine d'étudiants accueillis.

- Déploiement du dispositif "maison des internes" en partenariat avec Romans-sur-Isère, Valence et la Communauté de communes Porte DromArdèche.

Bilan : 3 maisons en fonctionnement, une trentaine d'internes accueillis. Projet d'ouverture de 2 maisons à Livron et à Montélimar.

Communication - sensibilisation :

- Lancement de la démarche de création d'un guichet unique pour l'accueil des médecins.

Poursuite de 2 nouveaux dispositifs :

- Bourse aux internes en stage auprès d'un médecin généraliste (objectif : 10h par semestre).
- Aide à l'équipement des médecins généralistes pour une primo-installation en Drôme (objectif : 10 aides par an).

Soutien aux projets d'exercice regroupé et aux politiques d'accès aux soins :

- Accompagnement à l'ingénierie auprès des collectivités (conseil et AMO de niveau 1) pour une vingtaine de projets.
- Participation aux contrats locaux de santé de Valence, du Diois, de la communauté de Communes Porte de DromArdèche et préparation du second contrat sur Romans et Montélimar.

Innover en santé pour faciliter la vie des patients :

- Poursuite du déploiement dans les CMS de la plate-forme numérique de prise de rendez-vous en ligne "RDV-solidarités" et tests d'ouverture à l'usager.

- Validation du projet de santé en mars 2023 et création d'un centre médical départemental de santé avec pour ambition le recrutement de 4 ETP de médecins généralistes et 2 assistants médicaux.

PERSPECTIVES :

Poursuite du déploiement du plan de redynamisation de l'offre de soins.

Exemples :

- Organiser des sessions de formations de MSU1-3 / MSU4 et déployer des nouveaux modules MSU5 et MSU "Santé de la femme et de l'enfant".
- Cibler les territoires en pénurie de MSU pour les sensibiliser à cette formation.
- Poursuivre le déploiement du dispositif "maison des internes" sur le territoire de la Communauté de communes Val de Drôme et le bassin montilien.
- Ouvrir la plate-forme "RDV-Solidarités" à la prise de rendez-vous en ligne pour l'usager.
- Ouvrir un guichet unique médecins, en lien avec l'agence Drôme Attractivité.



Lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique

Traiter les situations d'habitat indigne les plus urgentes ou les plus complexes, soutenir les collectivités face à ces situations.

Apporter des aides financières et un accompagnement social aux ménages défavorisés afin de les aider à faire face à leurs dépenses liées au logement notamment l'eau et l'énergie.

Informier et accompagner les ménages particulièrement confrontés à une situation de précarité énergétique en s'appuyant sur un diagnostic réalisé à domicile pour leur apporter conseils sur les actions à mener : mise en œuvre d'écogestes, réalisation de travaux...

Encourager à l'amélioration de la performance énergétique en contribuant au financement de la réhabilitation thermique des logements du parc public et du parc privé.

EN 2023 :

- Près de 150 ménages accompagnés dans le cadre du Programme d'intérêt général de lutte contre l'habitat indigne et l'indécence (PIGLH2I).
- Soutien financier aux dépenses énergétiques pour près de 4000 familles dans le cadre du FULH (Fonds unique logement habitat).
- Lancement du Dispositif départemental d'intervention en faveur de l'habitat (DIH), sur la période 2023-2028, qui propose un soutien financier pour la rénovation thermique et l'adaptation des logements, soit près de 700 000€ pour le parc privé, 700 000€ pour le parc public en appui spécifique, et 1 M€ par an mobilisable à l'initiative des EPCI sur chacun des territoires.
- Lancement d'un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME départemental (hors vallée de la Drôme) : près de 100 ménages accompagnés.

ENJEUX :

- Poursuivre les actions de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- Renforcer le soutien à l'amélioration de la performance énergétique des logements.

PERSPECTIVES :

- Renouveler le PIGLH2I sur la période 2024-2027, soit 100 diagnostics et 50 accompagnements réalisés par an.
- Poursuivre le déploiement du SLIME.
- Poursuivre le déploiement du DIH et l'évaluer.





Proposer des offres de logements alternatifs

Le Département participe au développement d'une offre de logement appelée « habitat inclusif » qui permet aux personnes âgées et handicapées de vivre seules ou en colocation, en bénéficiant d'un accompagnement à la vie sociale pour faciliter leur inclusion.

Au total, 15 projets d'habitat Inclusif ont été retenus dans le cadre de la programmation 2023-2029 : 5 projets déjà financés par l'Agence régionale de santé (ARS), sous le forfait Habitat inclusif, et 10 nouveaux projets retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI).



155 habitants dont 92 personnes en situation de handicap (51 %) et 63 personnes âgées (49%) occuperont un habitat inclusif sur le territoire drômois d'ici 2029. Le coût total de la programmation sur les 5 ans est de 4 661 200 €, dont une participation du Département à hauteur de 932 240 €.

Le Département poursuit son soutien pour des réhabilitations, constructions et/ou extensions au sein des établissements sociaux et médico-sociaux de la gérontologie, du handicap et de la protection de l'enfance dans le cadre du règlement d'aide à l'investissement (RDAI) révisé en 2022.

Quatre objectifs sont poursuivis : minorer le reste à charge des résidents, limiter les coûts de fonctionnement, rationaliser les surfaces, améliorer les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels par des moyens incitatifs (notamment autour de la domotique, l'innovation et la mutualisation).

15

PROJETS D'HABITAT INCLUSIF
EN DRÔME D'ICI 2029



Fonds intempéries

Frappé depuis quelques années par des évènements climatiques intenses, le Département a instauré en 2020 un fonds intempérie pour financer les dégradations occasionnées sur les bâtiments publics et voiries communales.

En 2023, 10 communes ont été accompagnées financièrement pour un montant total d'environ 230 000 €. Le montant initial de 200 000 € a été complété de 30 000 € destinés à couvrir les besoins de travaux de la commune de Séderon, touchée par un orage exceptionnellement violent cet été.

Parallèlement à ces aides qui font écho aux politiques départementales, le Département finance un nombre important de dossiers en lien avec la rénovation énergétique, thermique, les mobilités douces...

En 2023, c'est 3 601 333 € de subventions qui ont été allouées, générant 12 070 261 € HT de travaux publics.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Coopération décentralisée avec le Sénégal

Le Département de la Drôme poursuit son partenariat avec le Sénégal en maintenant son soutien financier dans le cadre de la coopération décentralisée.

En 2021, le Département et Valence Romans Agglo ont décidé de mutualiser leurs moyens financiers et humains et de travailler conjointement à un nouveau programme de Coopération décentralisée avec le Sénégal. Les 2 collectivités ont candidaté et ont été retenues à un appel à projet de l'Agence française de Développement « FICOL – Facilité l'Investissement des Collectivités ».

Courant 2022, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et leurs partenaires du sud, ont poursuivi l'élaboration du projet intitulé « ADEL – Assainissement et Développement Local ».

Les actions prévues dans le projet se déclinent sur 4 axes :

- installation de sanitaires chez les particuliers ainsi que dans les écoles et les centres de santé.
- actions de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement.
- réalisation d'études préalables à la mise en place d'un service de traitement des boues de vidange.
- réflexion pour organiser et structurer ce service à l'échelle intercommunale.

Le projet vise à améliorer le taux d'accès à l'assainissement dans le département de Kanel et ainsi contribuer à l'atteinte des cibles de l'ODD, principalement la n°6 « Eau propre et assainissement pour tous ».

Le programme est rentré dans sa phase de mise en œuvre début 2023.





Viser l'excellence en matière de restauration scolaire

L'éducation passe aussi par le goût et pour que les collégiens acquièrent au plus tôt les bons réflexes alimentaires, le Département a mis en place une démarche de labellisation Ecocert « En cuisine : + bio, + local, + sain, + durable » pour les 31 restaurants des collèges. La moyenne d'achats de denrées issues de l'agriculture biologique est de 45% pour l'ensemble des collèges. Dans le respect des besoins nutritionnels, la baisse du grammage de protéines permet un achat de viande locale de très grande qualité.

Autre préoccupation du Département, développer les achats de denrées en circuits courts. C'est la raison pour laquelle les établissements drômois sont aussi audités sur l'indicateur « approvisionnement local » d'Ecocert. Un film et un document pédagogique ont été réalisés pour accompagner le déploiement de cet indicateur en Drôme et au niveau national afin d'objectiver la provenance locale des denrées. La moyenne d'achats de denrées issues de l'agriculture locale est de 18 % pour l'ensemble des collèges.

Enfin, gaspiller moins, est une préoccupation majeure du Département qui s'est engagé à réduire drastiquement les déchets alimentaires en transformant ses 31 restaurants en selfs participatifs (1,5 M€). Autour d'îlots de distribution, l'élève se sert selon son appétit et son goût. Ainsi les déchets sont descendus à 36 grammes par demi-pensionnaires, soit

un total de 165 tonnes/an d'économies. Un gain éthique, écologique et financier (600 000 €/an) réaffecté à l'achat de denrées locales, bios et de qualité. 27 collèges sont équipés en selfs participatifs ou en îlots de distribution.

Le Département accompagne également les établissements qui le souhaitent pour la mise en place de composteurs et la valorisation des déchets alimentaires (plus de 80 composteurs installés).

Enfin, il déploie des produits de nettoyage écolabellisés dans les établissements volontaires et surtout la technique de l'eau ozonée.



51 %
DE PRODUITS DURABLES
DANS LES ASSIETTES

45 %
DE PRODUITS ISSUS
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE EN MOYENNE

35 %
DE PRODUITS LOCAUX
EN MOYENNE





Réemployer et recycler les équipements des collègues

Les équipements informatiques des collègues font tous l'objet d'un recyclage.

Depuis plusieurs années, le Département a choisi de mutualiser les équipements audiovisuels des collègues en réutilisant l'ensemble des vidéoprojecteurs qui peuvent faire l'objet d'un réemploi, après reconditionnement (nettoyage, changement de lampe, etc..).

Les collègues sont aussi encouragés à vider leurs stocks pour que le matériel non-réutilisable puisse partir en recyclage. Il en va de même pour les écrans d'ordinateurs et les différents modèles de postes informatiques (fixes ou portables).

Le Département recycle en moyenne 300 à 500 postes par an.

Concernant les tablettes, le recyclage se fait en deux temps après une analyse de l'état du matériel au bout de 7 ans. L'appareil part en recyclage auprès d'un prestataire spécialisé s'il est trop détérioré ou non fonctionnel.

Si l'appareil est encore jugé opérationnel, il est proposé à un reconditionnement opéré par l'ESAT Messidor à Valence pour un prêt auprès des bénéficiaires du RSA.

Les durées moyennes de renouvellement ont été revues à la hausse avec l'amélioration de la fiabilité des équipements et une maintenance accrue. Le parc informatique des collègues est désormais de 4 900 postes informatiques, 7 500 tablettes

numériques, plus de 1 000 vidéoprojecteurs, 760 bornes wifi, une cinquantaine de serveurs, 450 actifs de réseaux...

Au-delà des équipements, le Département a fait l'acquisition en 2016 d'un logiciel Hypnos qui permet notamment d'éteindre les postes informatiques et écrans allumés, qui consomment inutilement au bout de 45 min/1h d'inactivité. Ce logiciel génère d'importantes économies d'énergies sur les collègues (entre 60 000 et 140 000 kWh par an).

Dans la continuité du recyclage des équipements numériques, le Département a décidé d'élargir cette action à tous les équipements (restauration, mobiliers scolaires, équipements techniques...) de collègue.

Ainsi les établissements ont été avertis de la création d'une nouvelle opération de mutualisation, leur permettant de céder des mobiliers et matériels éligibles au réemploi et deux fois par an leur sont transmis quatre catalogues regroupant les équipements disponibles.

Lors du premier semestre 2023, 96 opérations de mutualisation ont été réalisées, soit environ 940 éléments réattribués ou donnés lors de 7 tournées.

Les équipements n'ayant pas trouvé preneur au sein des collègues sont par la suite proposés aux structures de protection de l'enfance, de réinsertion, aux associations, aux communes et aux recycleries.



RÉUTILISATION DE TABLETTES
À LA MAISON DES ENFANTS (MDE)



Favoriser l'accès à l'information et l'engagement des jeunes

Une politique jeunesse fédératrice et partenariale au service du pouvoir d'agir des jeunes.

Parce que vivre au collège c'est déjà vivre en société, le Département a souhaité donner la parole aux collégiens et leur permettre d'exercer des responsabilités d'élus dans le cadre du Conseil départemental des jeunes (CDJ).

Le nouveau mandat démarre en novembre 2023 et s'achève en octobre 2024. Les Conseillers départementaux jeunes, issus de classes de 5^e, 4^e, SEM ou ULIS de niveau équivalent, sont élus dans leurs établissements.

Les 31 binômes de la promotion 2022/2023 ont consacré leur mandat à la réalisation de projets ambitieux, pour tous les jeunes drômois, autour de 5 thèmes :

- Devoir de mémoire
- Environnement territorial et citoyenneté
- Bien être au collège ou comment donner du sens à sa scolarité
- Littérature et adolescent
- L'Europe dans notre quotidien

Depuis la création du CDJ en 2016, les jeunes élus ont développé près d'une trentaine de projets. La grande majorité a intégré la rubrique « Boîte à outils du CDJ » du guide des actions éducatives, catalogue de projets à destination des 52 collèges drômois.

Plusieurs actions illustrent particulièrement l'engagement des jeunes pour le pilier social du développement durable :

- réalisation d'une vidéo de présentation des différents mandats d'élus au sein d'un collège, dont le mandat d'éco-délégué.
- animation d'une rencontre intergénérationnelle entre les collégiens et les personnes âgées d'un EHPAD et vidéo de restitution des ateliers.
- création d'un jeu ludique « Collège écolo : mission [im]possible » visant à sensibiliser les collégiens et les adultes des établissements scolaires au tri des déchets, au maintien de la biodiversité dans les collèges et à développer la culture générale sur l'environnement.
- création d'un kit facilitant la création de clubs de cuisine pour les collégiens afin de développer la curiosité des jeunes et de les amener à mieux manger et de manière plus diversifiée.
- mise en place d'un séjour à destination des adolescents autour de l'Auberge des Dauphins pour développer leur éducation à l'environnement et aux espaces naturels de proximité.



Ce succès a conduit le Département à développer, au-delà du CDJ, des actions transversales de recueil de la parole des jeunes et de co-construction des politiques publiques les concernant :

- aménagement (cours de collèges, référentiel internat de demain, équipements mobiliers, projets de restructuration d'établissement)
- environnement (Fête de la nature)
- culture (médiathèques)
- insertion
- aide sociale à l'enfance avec l'expérimentation dès 2022 d'un nouveau conseil départemental des jeunes accompagnés en protection de l'enfance se déployant sur l'ensemble du territoire dès la rentrée 2023 pour près d'une quarantaine de jeunes.

Sont également proposées des actions éducatives clés en main pour les collégiens sur les thèmes de la santé publique, de la citoyenneté et de l'environnement.



Politique jeunesse

Au-delà du collège, la politique jeunesse du Département s'emploie à favoriser, dans les intercommunalités :

- la participation des jeunes et la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques.
- l'ouverture à la citoyenneté et le développement de l'autonomie par des actions individuelles et collectives, en cohérence avec le diagnostic territorial et en tenant compte des spécificités locales.
- la coordination des acteurs, en transversalité, réunis au sein d'un espace de concertation régulier incitant au travail collectif et partenarial.
- l'accueil des jeunes dans la collectivité (service civique, apprentissage, tutorat, stage de 3^e) pour faciliter leur insertion à venir.
- la mise à disposition d'une information de qualité, quel que soit le lieu d'habitation des jeunes via le portail bi-départemental d'informations jeunesse Ardèche/Drôme.

PERSPECTIVES :

- Pérenniser et étendre le Conseil départemental des jeunes accompagnés en protection de l'enfance à l'ensemble du territoire et des modes d'accueil.

- Poursuivre les actions volontaristes du Département pour diversifier les modes d'accueil des jeunes au sein de la collectivité et accompagner les entreprises partenaires à mener des actions similaires.
- Proposer une stratégie autour de l'orientation et de la découverte des métiers pour les collégiens, visant à leur donner les clés de leur avenir et à faciliter leur entrée en formation et leur parcours vers l'emploi.





Un engagement durable pour l'enseignement supérieur

Le Campus de Valence Romans Drôme Ardèche offre aux jeunes Drômois la possibilité de bénéficier de plus de 160 formations. Le Département est un financeur important du Groupement d'intérêt public ayant la mission de faire du campus un lieu d'excellence pour les 8 000 étudiants du territoire.

- Une convention spécifique entre l'UGA et le Département permet de favoriser l'accès à la formation universitaire des bénéficiaires du RSA et des jeunes de l'aide sociale à l'enfance.
- Une expérimentation est également en cours pour permettre de lutter contre la précarité étudiante, qu'elle soit alimentaire ou matérielle.



Accompagner l'action culturelle

EN 2023 :

- Le Département a poursuivi sa politique de soutien à la préservation durable du patrimoine culturel drômois, avec plus de 60 projets de conservation-restauration de bâtiments ou de sites, accompagnés techniquement et financièrement. Ces chantiers sont réalisés à 70% par des entreprises localisées en Drôme, d'artisans spécialisés et artisans d'art. Autant d'emplois non délocalisables, dont l'activité s'appuie largement sur une démarche durable : usage de matériaux naturels, traçabilité et réversibilité des traitements mis en œuvre.

En lien avec la stratégie numérique du Département :

- 32 bibliothèques sont partenaires de l'offre numérique de la médiathèque départementale, soit 51 médiathèques qui proposent un accès à des ressources numériques (4 médiathèques départementales, 32 bibliothèques partenaires, 14 médiathèques de l'agglo Valence Romans, 1 médiathèque interco de Montélimar).
- Des usages de ressources en hausse : + 12 % de prêts de livres numériques entre 2021 et 2022.

En lien avec la politique culture :

- Amplification des opérations visant à donner une seconde vie aux ouvrages retirés des collections des médiathèques départementales : don aux acteurs sociaux pour leurs publics, mise en place de dépôts dans les villes sièges des médiathèques départementales... en 2022, seulement 1 % des ouvrages retirés sont jetés.
- Création d'un modèle de boîte à livres en partenariat avec le 8 Fablab, pour le proposer à l'ensemble des bibliothèques drômoises, afin d'inciter au recyclage des collections.



Pour un développement touristique durable

Au travers de sa politique de soutien aux acteurs touristiques, le Département agit en faveur d'un développement touristique durable, soit directement par la mise en œuvre de ses propres dispositifs, soit par l'intermédiaire de l'Agence d'attractivité qu'il soutient fortement.

Dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Fonds Tourisme Durable", l'Agence d'attractivité de la Drôme (AA26) est partenaire de l'ADEME depuis 2021 pour accompagner les professionnels du tourisme dans leur démarche de transition écologique.

Ainsi, les hébergeurs et les restaurateurs (et par ricochet pour certaines actions, les offices de tourisme) peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel ou d'une action collective.

L'objectif recherché dans la mise en œuvre des volets 1 et 2 de l'AMI "Fonds Tourisme Durable" est de donner les moyens méthodologiques et financiers aux hébergeurs et aux restaurateurs, pour les aider à opérer leur transition écologique. L'AA26 répond aux demandes d'accompagnement des professionnels en vérifiant leur éligibilité (et les orientant éventuellement le cas échéant vers d'autres dispositifs), puis en pilotant le diagnostic de leur établissement, l'élaboration d'un plan d'actions et la demande d'aides financières auprès de l'ADEME (dépôt du dossier et clôture à la suite d'un bilan global, en fin de contrat). En 2023, une trentaine d'accompagnements ont été réalisés par l'AA26.

Le volet 3 du "Fonds Tourisme Durable" fait l'objet d'un nouvel appel à projet en 2023 sur les "Formes émergentes de tourisme" et a pour vocation d'accompagner des porteurs de projet (professionnels du tourisme, de l'agritourisme, agences réceptives, têtes de réseau...) dans la commercialisation d'offres touristiques durables appartenant aux filières de l'écotourisme et du « slow tourisme ». L'AA26, sous l'égide de la fédération ADN Tourisme, est fléché comme "réfèrent territorial" dans cette démarche ambitieuse en faveur d'un tourisme durable et apporte son soutien technique dans la constitution d'éventuels dossiers de candidature (qui seraient déposés avant le 23/10/2023).



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Par ailleurs, l'AA26 porte 3 sessions de journée thématique sur la prévention et la gestion des biodéchets (avec divers ateliers : anti-gaspi en cuisine, sensibilisation salariés/clients initiation au compostage autonome, panorama sur les autres pistes de valorisation des biodéchets...) qui auront lieu à l'automne en 2023. Cette action collective est menée en partenariat avec les offices de tourisme et pourra concerner près de 75 professionnels.

L'AA26, valorise sur son site internet www.drome-attractivite.com les professionnels inscrits dans une démarche de développement durable en mettant en avant, auprès des visiteurs et des habitants, les établissements écolabellisés et les hébergeurs et restaurateurs ayant déjà engagé des actions concrètes en matière de tourisme durable.

PERSPECTIVES :

La définition du schéma d'attractivité en cours et du futur plan d'actions de l'agence et de ses partenaires doivent permettre au territoire d'aller plus loin, via notamment :

- La qualification d'offres de circuits touristiques durables associant notamment les mobilités douces.
- La création d'un club d'acteurs engagés en matière de propositions d'offres durables (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de services...), animé par l'agence.
- La mise en œuvre d'une démarche de type de passeport vert permettant au territoire d'affirmer son intérêt sur cette filière stratégique et de bénéficier d'une reconnaissance en la matière. L'AA26 pourra ainsi amplifier son accompagnement auprès des collectivités et des prestataires privés, et mettre du lien entre les différentes actions engagées par la collectivité en lien avec ses partenaires (aménagements vélo, outdoor, ENS...).
- L'appui sur des locomotives locales / ambassadeurs mondialement connus pour communiquer sur l'offre touristique durable drômoise, en cohérence avec les valeurs de la marque de territoire.



MONTS DU MATIN



Projet de territoire pour un numérique inclusif et innovant

Faire émerger des territoires des projets innovants basés sur les nouveaux usages numériques dans les domaines de la santé, de l'autonomie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de la e-administration.

Créer les conditions d'une société de l'information « inclusive » qui puisse bénéficier à tous les Drômois, en facilitant le développement des compétences numériques indispensables pour s'insérer socialement et économiquement.

EN 2023 :

- Poursuite du déploiement du Pass Numérique pour accompagner les Drômois dans leur appropriation des usages liés au numérique.
- Promotion du label « Les Éclaireurs du Numérique » pour fédérer les acteurs drômois de l'inclusion et de la médiation numérique et améliorer leur visibilité et leur proximité avec les usagers.
- Promouvoir la filière de reconditionnement d'ordinateurs, en associant les professionnels de l'insertion, destinée à équiper les personnes en précarité sociale et économique.
- Formation des médiateurs numériques aux enjeux environnementaux, à travers l'outil « la fresque du numérique », pour sensibiliser les Drômois.

- Développer des projets d'éducation et d'inclusion, au et par le numérique, dans les collèges drômois. Création d'un tiers-lieu d'éducation comportant un laboratoire de fabrication numérique au sein du collège Pagnol de Valence pour promouvoir les usages et métiers du numérique.

Téléphonie mobile

- Dans le cadre de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile du territoire, 80 communes drômoises sont accompagnées par le Département et l'État à travers le dispositif Newdeal lancé en 2018.

Fibre optique jusqu'à l'abonné

- Internet en très haut débit partout en Drôme et en Ardèche d'ici 2025.



465 M€
D'INVESTISSEMENT
DONT 25 MILLIONS D'EUROS
POUR LE DÉPARTEMENT
DE LA DRÔME.

Aménagements spécifiques prévus dans le cadre de la valorisation touristique du Vercors et du raccordement à la fibre de sites stratégiques

40 000 €
D'INVESTISSEMENT POUR
ÉQUIPER LE CRÉALABO,
NOUVEAU TIERS-LIEU
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU
COLLÈGE PAGNOL À VALENCE

40
STRUCTURES SIGNATAIRES
DE LA CHARTE « LES
ÉCLAIREURS DU NUMÉRIQUE »

300
ORDINATEURS ET
500 TABLETTES
RECONDITIONNÉS



Relever le défi de la sobriété numérique

Limiter l'impact numérique de l'activité de la collectivité grâce à un plan d'action défini autour de 5 axes stratégiques :

- Gérer les achats et le cycle de vie des équipements numériques avec une approche globale.
- Réduire la consommation énergétique des équipements et services numériques.
- Sensibiliser et former les utilisateurs aux enjeux environnementaux liés au numérique.
- Mettre en place des outils de réflexion sur les projets de la collectivité, les usages et leurs impacts numériques.
- Coordonner et évaluer les actions mises en place.

EN 2023 :

- Des achats plus vertueux : recommandations de bonnes pratiques d'achat responsable (loi REEN, ...), utilisation du guide d'achat du sourcing opérationnel (economie.gouv.fr/dae/guides-lachat-public) et séparation des achats (écrans, claviers, souris, câbles, ...).
- Durée de vie et recyclage des équipements :

suivi des indicateurs des matériels, pratiques d'allongement de la durée de vie des matériels (protections, réinitialisation, entretien, réparation), standardisation des équipements et garantie de la qualité des circuits de recyclage.

- Amélioration de la consommation des datacenters : suivi des indicateurs énergétiques, rationalisation des serveurs, utilisation d'outils pour limiter les besoins des applications.
- Diminution de la consommation des postes de travail : action sur les paramètres par défaut (mise en veille, luminosité, ...), utilisation d'une charte graphique plus économe.
- Réduction de l'impact énergétique de la maintenance : optimisation des déplacements des équipes techniques et augmentation du nombre de véhicules électriques.
- Formation aux impacts du numérique : acculturation des agents et des collégiens au numérique responsable, diffusion de guides, jeux et formations à la réparation.

- Développement de bonnes pratiques : guides, référentiels, chartes de classement, conception de services « smartphone first », réduction des impressions.
- Mise en place de nouveaux usages comme le partage de données (espaces collaboratifs, ...).

PERSPECTIVES :

- Poursuivre la standardisation des équipements.
- Alimenter en électricité verte les datacenters.
- Programmer des arrêts électriques en dehors des heures ouvrées (wifi, copieurs, imprimantes...) et mettre en place des outils de gestion des impressions.
- Poursuivre l'augmentation du nombre de véhicules électriques pour les équipes techniques.
- Organiser des opérations de sensibilisation à la sobriété numérique (World Cleanup Day, défis, ...)
- Déployer la convergence téléphonie fixe-mobile.

Édité par :

Département de la Drôme
Hôtel du Département
26 avenue du Président Herriot
26026 Valence Cedex 9

Réalisation :

Direction de la communication
externe

Photos :

Claire Matras, Francis Rey,
Cyril Crespeau

Maquette :

Longisland.fr

Impression :

Service reprographie
du Département, imprimé sur
papier contenant du bois issu
de forêts durablement gérées

En couverture :

Rivière Drôme

Édition 2023

CONTACT PRESSE**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME**

Yvan Guilhot - yguilhot@ladrome.fr

04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

26 Avenue du président Herriot

26026 Valence Cedex 9

Téléphone: 04 75 79 26 26



LE DÉPARTEMENT